

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	20 (1932)
Heft:	389
 Artikel:	Le prix Nobel ed la paix et les femmes
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260836

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crête de Pregny
ADMINISTRATION
Mme Marie MICOL, 14, rue Michelini-Du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25

Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est délivré des abonnements à 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Samedi prochain 12 novembre, notre MOUVEMENT fêtera ses vingt ans.

Lisez notre numéro spécial d'anniversaire qui paraîtra ce jour-là.

Et venez aussi ce jour-là à la réunion familiale de nos abonnés, collaborateurs, lecteurs et amis, à 15 heures, au Club International. Car nous avons besoin de vous pour que cette petite fête soit complète.

NOS VINGT ANS

Grâce aux membres genevois du Comité de notre journal, qui ont pris en main l'organisation de notre fête de la majorité, celle-ci s'annonce sous les meilleures auspices. Les bonnes volontés, en effet, auxquelles il a été fait appel sont nombreuses; « pour le Mouvement, que ne ferait-on pas... nous dit-on avec un accent qui nous fait chaud au cœur, en nous montrant l'amitié en laquelle est tenue notre journal par de nombreux lecteurs et collaborateurs.

Ce sera donc, répétons-le, samedi prochain le 12 novembre, à la date presque exacte de la première parution de notre journal, que ses amis, ses lecteurs, ses propagandistes, ses collaborateurs, les membres de son Comité, auxquels s'ajointront quelques invités, se réuniront dès 3 heures de l'après-midi, dans les jolis salons gais et clairs du Club International, déjà témoins de tant de fastes féministes, et si aimablement mis à notre disposition. On y viendra non seulement de Genève, ce qui est naturel, mais de Lausanne et de Nyon, de La Chaux-de-Fonds et de Berne, d'ailleurs sans doute encore. On y entendra trois discours exactement; puis... au fait, non, ne disons pas ce que l'on entendra ensuite, et laissons à nos amis le plaisir de l'imprévu, en leur énumérant seulement les noms connus et appréciés de toutes celles qui, comme Mmes Hélène Naville, Marie Micol, Susanne Bonard, Marie Ginsberg, Mmes Henri Reverdin, L.-H. Pache, Cuchet-Albarec, Vulliamy-Challandes, K. Jomini, Bourgeois-Fontanaz, et d'autres encore qui préfèrent garder l'anonymat, ont accepté de nous donner leur concours derrière l'écran. Fuis, quand cette partie poétique et humoristique sera terminée, ce sera alors — et ceci pour donner satisfaction à des vœux si fréquemment exprimés ici même, — le tour des conversations sans contrainte autour de la tasse de thé, les liens de sympathie qui se nouent et se renouent, l'occasion d'échanger idées, expériences, renseignements, opinions d'ordre social, féministe et politique, aussi bien que de se détendre par quelques plaisanteries amicales dans l'intimité, sans qu'impérieuse une sonnette présidentielle rappelle au devoir d'écouter et d'applaudir... Pour tous ceux qui pourront prolonger au delà de l'après-midi cette rencontre bienfaisante, un modeste souper sera encore organisé dans l'hôtelierie Taverne antialcoolique de Plainpalais; et pour ceux enfin qui ne pourraient, du fait de ces festivités accumulées, regagner le soir même leurs pénates, les membres genevois du Comité tiennent prêtes des adresses de logements à bon compte (depuis 3 fr. 50 la nuit) que l'on n'aura qu'à leur demander. D'ailleurs, chacun trouvera encartée dans ce numéro une carte d'inscription pour ces différentes parties du programme, dont nous demandons instamment que l'on veuille bien se servir sans trop attendre, car sans cela comment saurons-nous s'il faut, au Club, préparer du thé pour 40 personnes, ou pour 400?...

Souhaitons encore qu'en ce jour de fête le soleil de la St. Martin soit de la partie — mais après tout, le soleil de nos vingt ans, ne l'aurons-nous pas, lui, dans nos coeurs? Au revoir, lecteurs, à samedi.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Lire en 2^{me} page:

M. F.: In Memoriam, Laura Casarelli Cabrini.
La collaboration des femmes avec la S. d. N.:
Rapport à l'Assemblée et Résolution.
Pour la Semaine internationale de la Paix.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Le droit au travail de la femme mariée.
E. GO et A. LEUCH: A propos d'assurance-vieillesse.

D. CANFIELD FISHER: Les enfants et les mères.
A la Commission administrative de l'Hôpital et de la Maternité.

La X^e Conférence des Présidentes de Sociétés suffragistes. — Nouvelles des Sociétés.

En feuilleton:

Femmes savantes: au milieu des serpents.
Publications reçues: Bureau International d'Education; Almanach socialiste; Nous voulons la paix; Auguste Forel.

Le prix Nobel de la paix et les femmes

Nous sommes heureuses d'apprendre que le Comité du prix Nobel pour la paix a décidé d'attribuer une somme de 2000 couronnes (environ 1800 fr. suisses) au Comité Féminin International pour le Désarmement, reconnaissant ainsi la valeur de l'activité intelligente et coordonnée de ce Comité pour la cause de la paix.

Le chômage et les femmes

Extraits d'une conférence à l'Assemblée générale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses. (Zurich, 16 octobre 1932)

Actuellement, chacun est atteint directement ou indirectement par le chômage: le chômeur et sa famille dont l'existence matérielle est compromise; le travailleur qui vit dans la crainte perpétuelle de perdre son gagne-pain; le commerçant et l'industriel dont les affaires souffrent de la réduction de la puissance d'achat. Les relations internationales s'en trouvent modifiées: chaque pays veut protéger sa main-d'œuvre nationale et promulgue à cet effet force mesures restrictives. Jamais encore le chômage n'avait atteint une pareille intensité et n'avait éveillé à ce point la conscience et le sentiment de la responsabilité des peuples. Partout on discute les conséquences de la crise et des moyens d'y remédier. Les avis diffèrent et l'opinion qu'on a sur les chômeurs oscille trop souvent entre la pitié et le dédain, surtout en ce qui concerne le chômage des femmes.

Reconnaissons toutefois que, d'une façon générale, les femmes souffrent moins du chômage que les hommes. D'abord leur facilité d'adaptation leur rend plus aisément un changement de métier; ensuite, elles savent mieux que les hommes se tirer d'affaire avec un salaire réduit. En Suisse par exemple, il est certain qu'il se trouve encore plus de possibilité de travail pour les femmes que pour les hommes. Si extraordinaire que cela paraîse, il existe même actuellement certaines branches de l'industrie qui cherchent des ouvrières qualifiées et n'en trouvent pas! En outre, le vaste champ d'activité que représente le travail domestique offre aux femmes de nombreuses possibilités d'engagement: on sait que, de tout temps, la Suisse a fait appel, dans une assez grande proportion, à la main-d'œuvre étrangère pour les employées de maison; mais même en ces dernières années où, par suite de la crise aiguë dont souffrent l'horlogerie et l'hôtellerie, une partie du personnel de ces industries s'est tournée vers le service domestique, le nombre des employés étrangers ayant obtenu un permis de séjour a augmenté:

en 1927	8000	(chiffre rond)
en 1928	9000	*
en 1930	43800	*
en 1931	13200	*

Actuellement le nombre des chômeuses totales dans notre pays est d'environ 24.000. Si l'on considère que le nombre des employées étrangères autorisées à entrer en Suisse en 1931 est de 24.023, auxquelles s'ajoutent encore environ 5000 femmes ayant obtenu leur permis de séjour définitif après avoir habité quelque temps la Suisse sous le contrôle de la police des étrangers, on pourra en déduire que le chômage féminin disparaîtrait complètement si l'on renonçait à la main-d'œuvre étrangère!

La question n'est cependant pas si simple qu'elle le paraît à première vue. D'abord,

une des grandes difficultés, pour les femmes encore plus que pour les hommes, est celle du déplacement. Comment une ouvrière ma-

riée à Bâle ou dans le Jura pourrait-elle accepter du travail sur les bords du lac de Constance? L'ouvrière célibataire elle-même est souvent retenue par des obligations familiales: parents âgés, frères et sœurs plus jeunes, auxquels ses soins sont indispensables. Souvent aussi, la famille a besoin d'une partie du salaire, voire même du subside de chômage, de l'ouvrière: si celle-ci s'en va vivre ailleurs, pourra-t-elle toujours envoyer aux siens une somme suffisante? En outre, il n'est pas aisément de transformer en quelques jours une ouvrière habituée à de fins travaux manuels en une «bonne à tout faire» appelée à exécuter souvent des travaux pénibles. C'est pourquoi il faut être reconnaissant de tous les efforts faits pour tenter de faciliter ces changements de métier. Les cours ménagers pour les chômeuses, qui ont été donnés dans diverses régions de notre pays, ont eu une



Cliché catalogue Exposition



Cliché catalogue Exposition

